



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 9 février 2022

Loi du 11 février 2005 : 17 ans après, les moyens ne sont toujours pas à la hauteur !

Le 11 février 2005, la Loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées était promulguée. Cette loi a permis la scolarisation de milliers d'enfants en situation de handicap. SUD éducation défend sans détour une école inclusive, c'est-à-dire une école qui se donne les moyens d'accueillir toutes les élèves. Mais, force est de constater que 17 ans après les moyens ne sont toujours pas à la hauteur des enjeux. La crise sanitaire a fragilisé encore davantage les élèves les plus en difficulté, à commencer par les élèves en situation de handicap. Le ministère Blanquer a beau se gargariser d'être celui de l'école inclusive, sur le terrain la réalité est tout autre : il n'y a pas assez de personnels, pas assez de formation, trop d'élèves par classe.

L'accompagnement des élèves en situation de handicap se fait dans des conditions inadmissibles : les AESH ont des conditions salariales et statutaires au rabais tandis qu'il leur est demandé d'accompagner de plus en plus d'élèves pour de moins en moins d'heure. La mise en place des Pôles inclusifs d'accompagnement localisé accompagne cette logique de mutualisation comptable des moyens.

Pour une école réellement inclusive, qui accueille toutes les élèves, SUD éducation revendique :

- une baisse du nombre d'élèves par classe de la maternelle au lycée, permettant la mise en œuvre d'une adaptation pédagogique nécessaire à l'inclusion ;
- l'ouverture et le renforcement des dispositifs d'aide et d'inclusion (RASED, ULIS...);
- une politique ambitieuse de formation des personnels, en accord avec les besoins rencontrés ;
- le recrutement de personnels supplémentaire, enseignant-es, AESH, personnel médico-sociaux ;
- la titularisation des AESH dans un corps de fonctionnaire, la hausse des salaires et l'abandon des PIAL.

Fédération SUD Éducation

📍 31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

☎ 01 58 39 30 12

✉ fede@sudeducation.org

🌐 www.sudeducation.org

